

« Celui qui veut connaître ce métier et l'embrasser, doit aimer Dieu et la sainte Église. » (Extrait du *Regius*)

Le Christ en Franc-maçonnerie ?



Si aujourd'hui, généralement¹, on ne demande pas à celui qui souhaite entrer en Franc-maçonnerie d'être chrétien ni d'appartenir à une religion quelconque, il n'en fut pas toujours de même.

À l'origine, les francs-maçons étaient chrétiens et les rituels gardent de nombreuses traces du symbolisme chrétien, même si on a tenté de les faire disparaître.

— PREMIÈRE PÉRIODE (1356-1598). LES *OLD CHARGES* OU ANCIENS DEVOIRS²

Un candidat franc-maçon doit être un bon chrétien.

Chrétien catholique, d'ailleurs. Ainsi lit-on dans le *Regius* que « celui qui veut connaître ce métier et l'embrasser, doit aimer Dieu et la sainte Église ».

1. Toutefois, dans certaines obédiences, on demande de croire en un Dieu créateur et en sa volonté révélée, voir Cahier n° 4.

2. Les *Old Charges* ou Anciens Devoirs sont les documents de la période dite « opérative » (de 1356 à 1598) de la Maçonnerie. Les loges se composaient uniquement d'ouvriers, ce qui ne veut pas dire que ceux-ci aient été sans relation avec les clercs. On ne voit pas en effet de simples ouvriers rédiger de tels textes dans lesquels il est fait allusion à l'histoire biblique, aux arts libéraux, à Euclide, etc. On y lit même d'ailleurs dans leurs textes que les maçons firent appel à de grands clercs (manuscrit *Regius*).

Et plus loin : « Prions Dieu tout-puissant et sa douce mère la rayonnante Marie afin que nous puissions garder les présents articles... comme le firent les quatre saints martyrs [Les Quatre couronnés] qui dans ce métier furent tenus en grand honneur. » Ou encore « Prends garde de ne pas arriver en retard à l'église », « garde-toi des sept péchés capitaux » et toutes sortes de conseils pour bien se conduire à l'église.

— DEUXIÈME PÉRIODE (1599-1722). PÉRIODE DITE
« INTERMÉDIAIRE »

On est toujours entre chrétiens.

Durant cette période, des hommes étrangers aux métiers du bâtiment sont admis.

Apparaissent : l'initiation maçonnique appelée *Mason Word* (le « Mot de Maçon ») (1637) avec la communication orale des mots *Jakin* et *Boaz*, ainsi que les premiers catéchismes symboliques (Édimbourg, 1696).

Le « Mot » est communiqué entre chrétiens sans crainte des excommunications ecclésiastiques. Il s'explique par la kabbale (les chrétiens s'en sont emparés et, depuis la Renaissance, la kabbale chrétienne est à la mode).

En ce qui concerne les catéchismes, on y trouve des questions-réponses symboliques parfaitement axées sur le christianisme. On lit par exemple dans le manuscrit *Dumfries* n° 4 daté de 1710³ :

- « Combien de degrés y avait-il sur l'échelle de Jacob ?
- Trois.
- Quels étaient ces trois ?
- Le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »

3. In Patrick Négrier, *Textes fondateurs de la Tradition maçonnique, 1390-1760*, Grasset.

Tout comme le faisaient les Évangiles et à leur suite les Pères de l'Église, on reprend l'Ancien Testament et on l'interprète à la lumière du christianisme :

« Que signifie le Temple ?

— Le Fils de Dieu et en partie l'Église. Le Fils souffrit que son corps soit détruit. Il est ressuscité le troisième jour et dressa pour nous l'Église chrétienne qui est la véritable Église spirituelle. »

Ou encore :

« Que signifie l'Arche d'Alliance ?

— Elle représente aussi bien notre sauveur Christ que les cœurs des fidèles car dans la poitrine du Christ se trouvait la double doctrine de la loi et de l'évangile. »

On voit là l'allusion à Jérémie (Jérémie 31, 33) : « Oracle de YHVH Je mettrai ma Loi dans leur sein et je l'écrirai sur leur cœur », allusion reprise par Paul dans sa Lettre aux Romains (2, 15) : « Ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leurs cœurs, leur conscience en rendant témoignage. »

Gageons qu'on trouvera des traces de ces anciens rituels dans ceux d'aujourd'hui et en particulier dans les degrés intermédiaires peu étudiés des « hauts grades ».

— TROISIÈME PÉRIODE, CELLE DE LA MAÇONNERIE DITE « SPÉCULATIVE » (DE 1723 JUSQU'À AUJOURD'HUI)

Cette période commence officiellement en 1723 avec les *Constitutions* d'Anderson.

La Maçonnerie est devenue une institution laïque dans laquelle les loges se composent principalement de personnes étrangères au métier du bâtiment (bien qu'on puisse voir des Compagnons du Devoir se faire initier en Maçonnerie).